



**HAL**  
open science

## Présentation : Vers une extension du domaine de laphraséologie

Dominique Legallois, Agnès Tutin

### ► To cite this version:

Dominique Legallois, Agnès Tutin. Présentation : Vers une extension du domaine de laphraséologie. *Langages*, 2013, Vers une extension du domaine de la phraséologie, 189 (1), pp.3-25. 10.3917/lang.189.0003 . hal-02099157

**HAL Id: hal-02099157**

**<https://hal.science/hal-02099157v1>**

Submitted on 20 Apr 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **PRÉSENTATION : VERS UNE EXTENSION DU DOMAINE DE LA PHRASÉOLOGIE**

**Dominique Legallois, Agnès Tutin**

**Armand Colin / Dunod** | « [Langages](#) »

2013/1 n° 189 | pages 3 à 25

ISSN 0458-726X

ISBN 9782200928384

Article disponible en ligne à l'adresse :

---

<http://www.cairn.info/revue-langages-2013-1-page-3.htm>

---

!Pour citer cet article :

---

Dominique Legallois, Agnès Tutin, « Présentation : Vers une extension du domaine de la phraséologie », *Langages* 2013/1 (n° 189), p. 3-25.

DOI 10.3917/lang.189.0003

---

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin / Dunod.

© Armand Colin / Dunod. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

---

## Présentation : Vers une extension du domaine de la phraséologie

La phraséologie, que l'on peut définir en quelques mots comme le domaine qui traite les séquences lexicales perçues comme préconstruites, a très largement élargi ses objets d'études, ses méthodes et ses approches dans les dernières années, comme en témoigne le *Handbook of phraseology* de H. Burger *et al.* (2007), qui recense une centaine de contributions centrales de la phraséologie européenne, ou l'ouvrage collectif récent de S. Granger et F. Meunier (2008), *Phraseology : an interdisciplinary perspective*. La phraséologie intègre désormais des objets d'étude très variés, allant des collocations aux séquences discursives en passant par la parémiologie, ou encore, les schémas syntaxiques. Les approches proposées s'étendent maintenant au-delà des disciplines traditionnelles de la lexicologie, de la syntaxe et de la sémantique, et abordent largement la linguistique du discours, la psycholinguistique ou la linguistique informatique. Les objets de la phraséologie, autrefois perçus comme des anomalies ou des exceptions, deviennent maintenant des éléments centraux dans les modèles linguistiques où la notion de *principe phraséologique du langage* se développe. C'est cette conception étendue de la phraséologie dont nous aimerions présenter quelques illustrations dans ce numéro de *Langages*.

### 1. UNE EXTENSION DES OBJETS DE LA PHRASÉOLOGIE

Les études d'inspiration lexicologique ont souvent défini les phénomènes phraséologiques par des critères formels syntaxiques, sémantiques et pragmatiques (cf. Granger & Paquot 2008 pour une synthèse), dans un continuum allant des collocations aux locutions figées en passant par les expressions idiomatiques métaphoriques (Cowie 1981 ; Gross 1996 ; Mel'čuk 2003). Dans cette approche, particulièrement représentée en Europe continentale, la « phraséologie phraséologique », pour reprendre le terme de M. Martins-Baltar (1997), est foisonnante :

*locutions, expressions figées, expressions idiomatiques, synthèmes, phrasèmes...* Le critère déterminant ou en tout cas prototypique, en particulier dans la linguistique française, est souvent celui du figement, principalement défini à travers : (a) la non-compositionnalité sémantique, (b) la non actualisation des référents, (c) la fixité syntaxique, (d) la restriction combinatoire (cf. Gross 1996 ; Martin 1997 ; Mejri 1998 ; Gonzalez-Rey 2002 ; Svensson 2004). Pour une expression comme *accorder ses violons*, par exemple, on notera ainsi (a) que le sens de l'expression ne se construit pas de façon régulière à partir des composants, (b) que le référent de *violons* n'est pas accessible, (c) que l'expression ne se prête guère aux alternances syntaxiques (*\*ses violons ont été accordés ; les violons qu'ils ont accordés*), (d) que les composants de l'expression ne commutent pas facilement avec des synonymes ou des co-hyponymes (*\*accorder les violoncelles ; \*ajuster ses violons*).

L'examen de la littérature sur la question phraséologique en français montre que l'accent est souvent mis sur les expressions non compositionnelles et figurées, généralement considérées comme prototypiques et représentatives des locutions, au risque d'éclipser tout un ensemble d'expressions lexicalisées qui apparaissent très productives, comme les collocations. Certains précurseurs comme C. Bally dans son *Traité de stylistique* proposaient cependant une définition plus large du phénomène phraséologique.

### 1.1. Bally, le précurseur

La phraséologie ne semble guère intéresser les linguistes avant le début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. En France, M. Bréal (1987) dans son *Essai de sémantique* distingue bien une série d'expressions appelée les « groupes articulés », « des mots que l'usage a réunis depuis si longtemps qu'ils n'existent plus pour notre intelligence à l'état isolé » (Bréal, 1897 : 186). Il en souligne l'aspect préconstruit et le caractère idiomatique (« On les reconnaît bien que quand on rapproche la langue maternelle d'une langue étrangère. » (*op. cit.* : 187). Cependant, c'est vraiment C. Bally le premier qui proposera une typologie détaillée des phénomènes phraséologiques dans le *Traité de stylistique française*. La préoccupation didactique dans cet ouvrage est constante<sup>2</sup>, les notions théoriques développées dans le premier tome faisant l'objet d'exercices d'application systématiques dans le second volume. C. Bally distingue deux types de *locutions phraséologiques* : (a) des *unités phraséologiques*<sup>3</sup> indécomposables qui se caractériseront par la non-compositionnalité sémantique, même si ce terme même n'est pas employé, et de façon plus originale ; (b) des *séries phraséologiques*, dont les éléments conservent leur autonomie, mais qui présentent des « affinités » et pour lesquelles les prototypes sont les

---

1. Pour un historique de la phraséologie dans le champ français, voir Mejri (2007).

2. Qu'il s'agisse de la langue étrangère ou de la langue maternelle (Bally, 1909 : VIII-IX).

3. Deux types de critères sont utilisés par Bally pour définir ces expressions : des « indices extérieurs » comme la non-substituabilité des éléments de l'expression et des « indices intérieurs » comme la substituabilité par un mot simple, l'« oubli de sens des éléments » (= non-compositionnalité), les archaïsmes lexicaux et syntaxiques, les anomalies syntaxiques.

*séries d'intensité (chaleur suffocante, diamétralement opposé) ou les périphrases verbales (prendre une décision, remporter une victoire).*

Entre les extrêmes (groupements passagers et unités indécomposables) se placent des groupes intermédiaires appelés *séries phraséologiques* (p. ex. les séries d'intensité ou les périphrases verbales). (Bailly, 1909 : 66)

Il y a série ou groupement usuel lorsque les éléments du groupe conservent leur autonomie, tout en laissant voir une affinité évidente qui les rapproche, de sorte que l'ensemble présente des contours arrêtés et donne l'impression du « déjà vu ». (Bailly, 1909 : 70)

C. Bally mentionne avec perspicacité que la définition des *séries* est paradoxalement plus complexe que celle des *unités*, qui sont aussi plus facilement repérables pour les locuteurs non natifs (« Un étranger est moins tenté de les traduire par leurs éléments. » (1909 : 75), ce que les études de corpus sur les erreurs des locuteurs non natifs confirmeront par la suite (cf. Nesselhauf 2005 ; Bolly 2011). En outre, il souligne l'importance des *séries* dans la maîtrise d'une langue étrangère, thème qui sera largement repris plus tard, en particulier en production, ou en encodage (cf. Hausmann 1989). Le locuteur non natif est ainsi susceptible de produire des *séries incorrectes*, parce qu'il n'utilisera pas le terme consacré, mais un quasi-synonyme (*regagner sa liberté* au lieu de *recouvrer la liberté*) ou qu'il procédera à une *contamination* avec une expression existante (cf. Legallois 2013, ce volume).

La distinction entre *unités indécomposables* et *séries phraséologiques* sera largement reprise par la phraséologie russe comme chez V. Vinogradov ou N. N. Amosova (cf. Dobrovol'skij & Filipenko 2007 ; Burger *et al.* 2007) ou de façon plus formelle encore par I. Mel'čuk qui l'affine (2003, 2011) ainsi que chez le linguiste anglais A. Cowie (1998). Elle sera paradoxalement moins présente dans la tradition française par la suite qui, dans une perspective plus formelle de la langue (influencée par le structuralisme et le générativisme), définira surtout les phénomènes phraséologiques dans leur rapport au figement, même si la notion moderne de *série phraséologique* sous l'appellation de *collocations* redevient depuis quelques années une notion centrale de la phraséologie.

En outre, à côté des *locutions* phraséologiques qui relèvent des « faits d'expression », C. Bally introduit la notion de *phraséologie exclamative*, qui relève des « moyens indirects d'expression », de la langue expressive, où les procédés « sont envisagés du seul point de vue de leur valeur stylistique ».

[Cette] catégorie comprend les expressions nettement affectives qui sont caractérisées, outre l'unité d'impression, par une intonation exclamative. D'une manière générale, toute série de mots subissant l'action d'un mouvement exclamatif de prononciation tend à perdre, de ce fait, l'autonomie de ses éléments [...]. Si l'on parle d'un travail comme d'une chose difficile, je puis répondre : « *La belle affaire !* » c. à d. « Rien n'est plus facile » ; voyant quelqu'un au désespoir à la suite d'un malheur, je lui dirai peut-être : « *Que voulez-vous ?* » [...]. (Bally, 1909 : 274)

Cette phraséologie à fonction pragmatique recevra des appellations très variées par la suite : *routines conversationnelles* chez F. Coulmas (1981), *énoncés de motif usuels* chez M. Martins-Baltar (1995), *idioms with pragmatic point* pour C. J. Fillmore *et al.* (1988), *speech formulae* (Cowie 2001), *énoncés liés* chez I. Fónagy (1982, 1997) qui souligne le caractère véritablement idiomatique de ces expressions qui ne peuvent être traduites littéralement, sous peine de contresens. La formule de politesse répondant à un remerciement en français *de rien* correspondra ainsi au très éloigné *you're welcome* anglais.

## 1.2. La question du figement et de la compositionnalité sémantique

Dans la communauté phraséologique, où les approches et les terminologies pululent – ce qui rend souvent la comparaison des approches ardue – un point de vue fait néanmoins à peu près consensus : le figement est affaire de continuum. *Pied à terre* est plus figé que *pied bot*, lui-même plus opaque que *pied plat*. À une extrémité, on placera des expressions peu compositionnelles sur le plan sémantique et rigides au plan syntaxique que l'on désigne souvent sous le terme d'*expressions figées, unités indécomposables* (Bally), *phrasèmes complets* (Mel'čuk), ou *idioms* en anglais. Si le figement se décline par plusieurs paramètres (non compositionnalité sémantique, fixité syntaxique, non autonomie référentielle, non substituabilité des éléments), c'est essentiellement le critère de non-compositionnalité, à la définition souvent malaisée, qui est souvent discuté.

La notion de *compositionnalité* reçoit plusieurs interprétations, (a) selon que le calcul du sens à partir des éléments constitutifs de l'expression s'effectue *a priori* ou *a posteriori* et (b) selon que l'on prend en compte la perspective de l'encodage ou celle du décodage. G. Nunberg *et al.* (1994) par exemple exploitent ce premier critère pour établir une forme de compositionnalité pour des expressions comme *spill the beans* ou *vendre la mèche* (cf. Legallois & François 2006) considérées comme des *expressions idiomatiques compositionnelles* (*idiomatically combining expressions*) dans la mesure où chaque élément de l'expression *vendre* et *la mèche* peut être perçu comme contribuant au sens de l'expression, une fois le sens de l'expression connu : il y aurait une sorte d'isomorphisme entre la construction du sens et les éléments du lexique (cf. aussi Geeraerts 2003). En revanche, les *expressions purement idiomatiques* (*idiomatic expressions*) comme *manger les pissenlits par la racine* seraient difficilement décomposables. La compositionnalité des premières expressions serait d'ailleurs corrélée, selon G. Nunberg *et al.*, à la possibilité d'un moindre figement syntaxique. En ce qui concerne la distinction entre encodage et décodage, plusieurs auteurs (Makkai 1972 ; Fillmore 1988) différencient les idiomes par encodage (*encoding idioms*) que l'on parvient à interpréter en analyse (mais que l'on serait incapable de produire sans la connaissance préalable de l'expression même) par exemple *briser la glace* ou *faire l'autruche*, d'idiomes par décodage qui restent parfaitement opaques, même en décodage (*decoding idioms*) comme *prendre le taureau par les cornes*.

Certains comme A. Cowie affinent encore la classe selon que l'unité indécomposable est interprétable ou non par figure : les *figurative idioms* (Cowie 1981) sont des unités indécomposables pour lesquelles une figure est à l'œuvre, principalement la métaphore (ex : *briser la glace*) mais aussi la métonymie (ex : *perdre la main*) alors que, dans les *pure idioms*, toute motivation en synchronie semble *a priori* absente.

Le critère de compositionnalité, comme la plupart des tests sémantiques, est cependant très délicat à manipuler, comme le note très justement H. Burger (2007 : 91), du fait d'une grande variation individuelle confirmée par des tests expérimentaux qui montrent peu d'accord entre les locuteurs (Titone & Connine 1994) ou une tendance à remotiver l'expression (Moon 1998 ; Geeraerts 2003).

### 1.3. Des collocations aux colligations

Depuis quelques années, sous l'influence des linguistiques basées sur l'usage et des besoins mis en avant par les didacticiens des langues, les objets de la phraséologie se sont récemment largement diversifiés : les *collocations*, les « séries phraséologiques » de C. Bally reviennent sur le devant de la scène (Grossmann & Tutin 2003 ; Hausmann & Blumenthal 2006 ; Bolly 2011). La linguistique fonctionnelle anglaise, sous l'influence de J. Firth (1957) puis de M. Halliday et J. Sinclair, en font un objet central dans leurs modèles linguistiques. M. Halliday donne essentiellement au phénomène une définition statistique et textuelle<sup>4</sup>, dans la mesure où ces expressions concourent à la cohésion textuelle (cf. Halliday & Hasan 1976). J. Sinclair, quant à lui, développe dans *Corpus, Concordance, Collocations* la notion de *collocation* dans le cadre de la linguistique de corpus, dans le prolongement des travaux de l'école de Birmingham (travaux de l'OSTI réédités récemment dans Krishnamurthy 2004). Il défend l'idée d'un principe phraséologique de la langue, le *idiom principle*, selon lequel les locuteurs sélectionneraient des pans de la langue préconstruits, intégrant à la fois lexicale et grammaticale<sup>5</sup>. Dans cette perspective, les collocations sont des expressions récurrentes qui jouent un rôle de premier rang et sont définies par opposition aux *colligations*, qui renvoient principalement à l'environnement grammatical privilégié du mot (Legallois 2012b). Précisons ici que l'« approche continentale » des collocations, représentée par F. Hausmann (1989) ou I. Mel'čuk (2003), essentiellement basée sur la lexicologie, propose une définition plus étroite et plus formelle du phénomène (cf. Williams 2003 ; Tutin 2013, ce volume). Plus récemment, toujours dans la tradition contextualiste britannique, M. Hoey (2005) avec son modèle de *lexical*

4. "Collocation is the syntagmatic association of lexical items, quantifiable, textually, as the probability that there will occur, at n removes (a distance of n lexical items) from an item x, the items a, b, c..." (Halliday, 1961 : 276)

5. "The principle of idiom is that a language user has available to him or her a large number of semi-preconstructed phrases that constitute single choices, even though they light appear to be analysable into segments." (Sinclair, 1991 : 110)

*priming* (ou « *amorçage lexical* ») propose un point de vue encore plus radical sur le lexique, prolongeant le principe phraséologique. Le linguiste considère que l'emploi d'un mot est en quelque sorte déterminé (« amorcé ») par les emplois co-textuels et contextuels antérieurs dans lesquels il apparaît, qu'il s'agisse de l'environnement lexical et des collocations, mais aussi de son environnement sémantique, syntaxique (avec les « colligations »), pragmatique et discursif. Le lien étroit entre lexique et grammaire prôné par les contextualistes anglais est aussi à l'œuvre dans les grammaires de patrons ou *pattern grammars* (Hunston & Francis 2000).

Cependant, les phénomènes de semi-figement (Balibar-Mbrati & Vaguer 2005) ne sont pas l'apanage des modèles fonctionnels britanniques ou, plus récemment, des modèles cognitifs (Poulsen 2005). La notion de *solidarités lexicales*, développée par E. Coseriu (1976), présente de nombreux points communs avec la notion de *collocation*. La séparation stricte entre syntaxe et lexique est d'une certaine façon également remise en cause dans certains modèles d'orientation structurale, comme dans la tradition harrissienne (Harris, Gottfried & Ryckman 1989), en particulier dans l'étude des sous-langages où les éléments de sens sont construits par un ensemble d'opérateurs et d'arguments à travers un ensemble de transformations syntaxiques, approche qui a connu un réel regain d'intérêt en linguistique informatique ces dernières années (Bourigault & Lame 2002). Les modèles « néo-harrissiens » français de M. Gross et G. Gross systématisent encore plus ce rapprochement du lexique et de la grammaire. Dans le modèle du lexique-grammaire, M. Gross a pour objectif de décrire le fonctionnement du lexique à travers les structures syntaxiques dans lesquelles il se réalise même si l'unité linguistique centrale demeure la phrase. Le modèle accorde une grande place au lexique et aux expressions figées (Gross 1982), et s'il n'isole pas les collocations des expressions figées, M. Gross développe dans le domaine français la notion centrale de *construction à verbe support*. Il remarque, en outre, le fonctionnement syntaxique souvent régulier des structures dites figées<sup>6</sup>, ce qui a été également souligné par N. Ruwet (1983), et qui sera confirmé par R. Moon (1998) ou plus récemment par S. Wulff (2008) et le caractère préconstruit de la majorité des phrases. G. Gross, avec le modèle des classes d'objets (Gross 1994), systématisé l'approche distributionnelle du sens lexical. Il n'isole pas *a priori* une classe d'expressions comme les collocations, mais décrit sur le plan sémantique de façon systématique la combinatoire lexicale des mots étudiés, ainsi que leur combinatoire syntaxique.

---

6. « Quant aux phrases figées, nous insisterons sur les observations suivantes, [...] :

- les phrases figées ne sont qu'exceptionnellement entièrement figées. Même dans les cas les plus contraints, elles possèdent des degrés de liberté ;
- elles s'analysent pratiquement toutes de façon syntaxiquement régulière ;
- les règles qu'elles subissent sont exactement les règles de la syntaxe des phrases libres, et ce, aussi bien pour les parties libres que pour leurs parties figées ;
- les parties figées sont plus nombreuses que les parties libres. » (Gross, 1988 : 21-22)



## 1.4. Motifs et segments répétés : du lexique au texte

Enfin, de nouvelles méthodes d'exploration de corpus, en particulier les méthodes informatiques, permettent d'isoler des objets phraséologiques aux contours parfois incertains, surtout dans les domaines de la psycholinguistique, de l'analyse du discours ou du traitement automatique des langues. Les *segments répétés* (Salem 1987) ou *n-grammes* sont simplement des suites de mots récurrentes dans les textes, parfois associées à des fonctions discursives ou pragmatiques spécifiques. Ainsi, D. Biber (2006) extrait les « paquets lexicaux » (*lexical bundles*) spécifiques des discours scientifiques, afin de caractériser au plus près le genre comme on le verra *infra*.

Les objets de la phraséologie, s'émançant de la lexicologie, prennent donc maintenant des dimensions plus larges, mais aussi plus floues, contribuant ainsi à l'extension des disciplines concernées.

## 2. UNE EXTENSION DISCIPLINAIRE

La découverte de types d'unités phraséologiques de plus en plus nombreux n'est évidemment pas sans conséquence sur l'extension des domaines linguistiques concernés par ces unités : la phraséologie n'est plus considérée comme un sous-domaine privilégié de la lexicologie ; l'analyse textuelle, la syntaxe, la psycholinguistique ont investi de manières diverses ce champ – non plus en notant la marginalité du phénomène phraséologique, mais bien souvent en montrant son importance cruciale dans la complexité des agencements linguistiques. Naturellement, chaque discipline favorise un type d'unités particulier ; on ne sera pas surpris, par exemple, que les théories syntaxiques s'intéressent plus précisément aux schémas phrastiques récurrents ; que la linguistique textuelle pointe les séquences organisatrices de la cohésion discursive. Nous donnons, dans les sections suivantes, des éléments-repères – forcément partiels – pour que le lecteur puisse se faire une idée globale de la richesse de cette extension disciplinaire. Nous commencerons par mentionner les apports de la phraséologie à l'analyse de la composition textuelle particulièrement avec les segments répétés ; nous exposerons ensuite les développements en lexicologie proposées par J. Sinclair (la notion d'*extended unit of meaning*) et les travaux de sémantique lexicale qui mettent en évidence les schémas réguliers à l'œuvre dans les séquences phraséologiques. Une troisième section sera dédiée au rapport entre phraséologie et syntaxe, dans le domaine de la linguistique de corpus britannique et dans celui de la linguistique cognitive ; enfin, nous exposerons le modèle psycholinguistique d'A. Wray qui nous semble mériter une grande attention, en raison de l'originalité d'une approche indiscutablement utile au débat.

### 2.1. La linguistique textuelle

Parmi les champs des sciences du langage, outre la lexicologie et la lexicographie, sans doute est-ce la linguistique textuelle et l'analyse du discours qui ont le plus

bénéficié des apports des outils informatiques – non seulement par l’investigation de larges corpus, mais surtout par le développement de logiciels utilisant des méthodes lexicométriques capables d’identifier les *segments répétés* (Salem 1987) ou les *n-grammes* de la linguistique informatique. L’identification de séquences répétées permet d’apprécier les fonctions linguistiques assurées par les unités phraséologiques ; en se fondant sur la catégorisation de M. Halliday (1994), on peut en effet classer assez facilement des segments répétés d’un texte selon les trois fonctions : idéationnelles, interpersonnelles et textuelles. Ainsi, dans un ensemble de textes correspondant à des genres différents (presse-romans-forum d’opinion), on identifie les segments liés à la fonction :

– idéationnelle

- presse : *la fin de l’année ; la lutte contre le/la ; à la tête de*
- romans : *il n’y avait personne ; la tombée de la nuit ; sur la pointe des pieds*
- forum : *la liberté d’expression ; pour tout le monde ; travailler plus pour gagner plus*

– interpersonnelle

- presse : *il ne faut pas ; il n’en reste pas moins que ; ce qu’on pourrait appeler*
- romans : *j’ai l’impression que ; je me suis dit que ; c’est vrai que*
- forum : *je suis d’accord avec ; je ne sais pas si ; on ne peut pas*

– textuelle

- presse : *d’un point de vue ; il s’agit d’un/d’une ; dans le cadre du*
- romans : *quelques jours plus tard ; tout d’un coup ; il y avait aussi*
- forum : *en ce qui concerne le ; le problème n’est pas ; le fait que*

Un calcul des spécificités conduit ainsi à déterminer les formes répétées propres à un genre textuel particulier, mais aussi à un auteur. La stylistique outillée s’enrichit alors de données supplémentaires constituant des « signatures » génériques ou actoriales ; sur cette même base, la linguistique didactique a proposé de centrer l’enseignement sur la maîtrise de ces unités – par exemple, la rédaction des textes académiques peut être améliorée, notamment chez les apprenants étrangers, en enseignant les séquences répétées typiquement dédiées aux fonctions interpersonnelles et textuelles (Scott & Tribble 2006).

Certains linguistes ont cherché à généraliser les séquences répétées, en repérant parmi des paradigmes, les unités fixes et les unités variables. Ainsi, en s’inspirant notamment des cadres collocationnels de A. Renouf et J. Sinclair (1991), D. Biber (2009) met en lumière des suites discontinues (des patrons) propres à des genres spécifiques : par exemple, pour les écrits académiques :

**Tableau 1 : Les patrons les plus fréquents dans les textes académiques (d'après Biber 2009)**

Pattern	Pattern type	Frequency per million	Most frequent multi-words sequence	% of pattern
The * of the	1 * 3 4	2,797	The end of the	2
In the * of	1 2 * 4	1,159	In the case of	8
The * of a	1 * 3 4	0,642	The presence of a	3
To the * of	1 2 * 4	0,625	To the development of	2
On the * of	1 2 * 4	0,431	On the basis of	16
It is * to	1 2 * 4	0,369	It is possible	16
At the * of	1 2 3 4	0,338	At the end of	19
It is * that	1 2 * 4	0,256	It is possible that	9
As a * of	1 2 * 4	0,253	As a result of	26
* part of the	* 1 2 3	0,234	As part of the	7

D. Longrée, X. Luong et S. Mellet (2008), ainsi que D. Longrée et S. Mellet (2013, ce volume) apportent une contribution théorique et applicative de ces patrons. En fait, ces auteurs vont plus loin que D. Biber en plaidant pour la notion de *motif* qui s'affranchit à la fois de l'empan trop restreint entre éléments du patron et de l'ordre des éléments (cf. aussi la notion de *Concgram* (Cheng, Greaves & Warren 2006)), tout en étant attentive à la nature grammaticale des places. De plus, les auteurs considèrent la nécessité de prendre en compte les propriétés multidimensionnelles des motifs et des éléments : forme, lemme et catégorie grammaticale. De façon comparable, dans le cadre de l'écrit scientifique, autour du projet *Scientext*<sup>7</sup>, des modélisations sémantiques et rhétoriques de la phraséologie ont été proposées à l'aide de grammaires locales utilisant des motifs syntaxiques et lexicaux, qui s'affranchissent de l'ordre linéaire, contrainte qui constitue une limite des approches classiques par segments répétés (Tutin 2010). Dans le même esprit, S. Quiniou *et al.* (2012) mettent en évidence des *motifs séquentiels* spécifiques à la poésie du XIX<sup>e</sup> s., en les contrastant avec ceux des genres roman et correspondance : par exemple, le motif [art def. \* qui \* et \* qui] dont le \* indique un empan variable entre éléments, se réalise, par exemple, dans ce vers : *c'est la nuit qui m'opprime et qui trouble mes yeux* (Léon Dierx). On a là une *phrase* typique du genre poétique. Sans peut-être pouvoir parler d'unité phraséologique pour un tel motif, on pourrait cependant le caractériser comme un *socle phraséologique* car il apporte une structuration marquée à l'organisation métrique et stylistique du vers.

L'analyse textuelle, tant sur le plan formel que sur celui du contenu, a donc particulièrement progressé dans la reconnaissance des fonctions assurées par

7. <http://scientext.msh-alpes.fr>

les segments répétés dans la structuration des textes – que les textes soient saisis dans leur globalité ou bien en fonction des mouvements rhétoriques (les *moves* de Swales 1990) qui les composent. Beaucoup de choses restent encore à faire, cependant, au regard des possibilités qu’offrent les outils : ceux-ci sont désormais capables de prendre en compte des empan de plus en plus grands entre éléments d’une séquence, d’identifier une phraséologie plus diffuse à travers la discontinuité des unités.

## 2.2. La lexicologie et la sémantique lexicale

Même si elle intéresse d’autres perspectives, la phraséologie reste un objet privilégié de la lexicologie ; celle-ci a, comme toutes les disciplines, bénéficié de l’apport des investigations en corpus pour repérer des types d’organisation sémantique qui échappent à l’analyse « à l’œil nu ».

Plusieurs développements pourraient être présentés – par exemple, le rôle des fonctions lexicales dans la *Lexicologie Explicative et Combinatoire*, qui a assurément à voir avec la collocation et la phraséologie (Mel’čuk, Clas & Polguère 1995) et les nombreux développements autour des études à vocation didactique. Nous aimerions cependant reprendre ici les réflexions, sans doute moins connues en France, de J. Sinclair (2004) sur la notion d’*extended lexical unit*. L’idée est que l’analyse lexicologique ne doit pas porter véritablement sur le mot, mais plutôt sur l’*unité lexicale étendue* (ULE). Cette ULE est définie par quatre critères : la collocation, la colligation, la préférence sémantique et la prosodie sémantique. Une ULE s’articule autour d’un noyau (un mot, ou déjà, une expression, comme dans l’exemple *infra*) et s’étend à des unités proches, sélectionnées par « préférence ». Pour illustrer cette ULE, nous reprenons un exemple travaillé en détail dans D. Legallois (2012a) : la locution prépositionnelle *histoire de* :

ils s’attablèrent et burent un saladier de vin à la française, histoire de se rafraîchir et d’attendre voir si Nana ne viendrait pas. (Zola, *L’Assommoir*, 1876)

Les quatre critères déterminant une ULE sont bien présents dans la forme ‘P, *Histoire de Inf.* : ainsi, pour la collocation, le collocatif *rire* en tant que procès typiquement inconséquent a joué un rôle important en tant que verbe typique de cette classe de procès<sup>8</sup>. C’est à partir de *histoire de rire* qu’une extension à d’autres procès a été possible (2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s.). D’autres collocations s’ajoutent (les adverbes quantificateurs : *histoire de rigoler un peu*). Les propriétés colligationnelles de *histoire de* sont essentielles à la construction : le détachement, quasi systématique, construit la relation logique de finalité. La préférence sémantique pour les prédicats inconséquents est patente et constitue une propriété fondamentale de la construction : il y a une attirance pour cette classe *ad hoc* de prédicats. Enfin, la « prosodie sémantique », *i.e.* l’attitude énonciative associée à la forme, est ici

---

8. Les prédicats inconséquents sont des prédicats tels que *rire, blaguer, boire un coup, souffler, passer du temps*, etc. renvoyant donc à des procès banals, relativement « inconsistants ».

d'ordre expressif : on pourrait la gloser par *je ne cherche pas plus loin que la finalité exprimée par Inf. pour justifier la motivation de P.*

Pour résumer, la notion d'*unité lexicale étendue* se définit autour de propriétés phraséologiques, propriétés conçues en termes de préférence marquée en discours : préférence lexicale, préférence pour des classes sémantiques, préférence grammaticale et attitude énonciative marquée. La systématisme de cet ensemble de propriétés est bien sûr à vérifier sur de nombreuses unités lexicales : la lexicologie se doit de « tester » ce fonctionnement complexe. Il reste que l'examen de ces propriétés pourrait mettre en évidence bien des patrons réguliers dans lesquels lexicologie, grammaire, sémantique et pragmatique sont étroitement associés.

Les études de sémantique lexicale concernant la phraséologie se sont également considérablement renouvelées, mettant en évidence le caractère largement régulier des séquences polylexicales souvent considérées par le passé comme des anomalies ou des exceptions au principe de compositionnalité. Les régularités observées concernent les expressions idiomatiques dont on relève à travers des projets comme *Widespread Idioms in Europe and Beyond*<sup>9</sup> (Piirainen 2008 ; Schmale 2013, ce volume) que des équivalents sont souvent attestés dans des langues géographiquement proches (p. ex. (fr.) *être au septième ciel* ; (en.) *to be in seventh heaven (of delight)* ; (all.) *im siebten Himmel sein*), mais aussi dans des langues éloignées au plan géographique et génétique. Pour la sémantique cognitive, ce type de régularité montre que l'existence de ces expressions est motivée par des métaphores productives et en partie universelles (cf. Kövescses (2000) dans le modèle de la métaphore conceptuelle pour une étude autour du champ sémantique des émotions). En français, on relève par exemple un schéma métaphorique commun à de nombreuses expressions associées à la tristesse et qui renvoient à la position basse ou à un mouvement vers le bas (p. ex. *être aux trente-sixième dessous, tomber dans le désespoir, sombrer dans le chagrin...* – Vaguer 2005).

Les études sur les collocations lexicales font également état de régularités, à plusieurs niveaux (Tutin 2012) :

- dans les schémas syntaxiques employés, par exemple les constructions à comparaison spécialisées dans l'intensité ('Adj comme N' : *laid comme un pou, heureux comme un roi* ; 'Adj à Vinf' : *triste à pleurer, laid à faire peur*)<sup>10</sup> ;
- dans les relations sémantiques mises en jeu (l'intensité, la cause, la manifestation), dont les plus productives sont codées dans le modèle des fonctions lexicales syntagmatiques standard (Mel'čuk, Clas & Polguère 1995) ;
- les réalisations lexicales mêmes qui associent souvent des paradigmes sémantiques assez larges (p. ex. *rayonner de joie/bonheur/amour/enthousiasme*) (cf. Grossmann & Tutin (2007) pour une étude de cas sur les collocatifs intensifs). Parmi les modèles récents, qui tentent de rendre compte des régularités

9. <http://www.widespread-idioms.uni-trier.de>

10. Cf. aussi la notion de *matrice lexicale* dans Anscombre (2011).

observées, on peut citer les travaux menés dans le cadre de la sémantique des cadres (Bouveret & Fillmore 2008). Ces auteurs proposent une modélisation des régularités observées dans les associations collocatives, en particulier les constructions à verbe support du type *make an assertion*, *take an exam* en associant les verbes à des cadres sémantiques abstraits. Les noms associés au cadre STATEMENT (déclaration) (*assertion*, *comment*, *concession*, *confession*) seront ainsi associés au verbe *make*, car ils se combinent préférentiellement avec ce verbe. Il ne s'agit donc plus ici de modéliser une cooccurrence lexicale, mais bien une association sémantique.

### 2.3. La syntaxe

La syntaxe s'est considérablement ouverte à la phraséologie, jusqu'à faire parfois du phénomène le principe d'agencement syntaxique principal. Deux grands courants sont à mentionner : la théorie des patterns et la Grammaire de Construction.

Dans un livre paru en 2000, S. Hunston et G. Francis ont introduit la notion de *pattern grammar* (ou plus simplement de *Pattern*) – influencée par le travail pionnier du didacticien A. S. Hornby<sup>11</sup>. Le travail de S. Hunston et G. Francis consiste à identifier et à étudier les patrons distributionnels des mots. Un Pattern est une configuration syntaxique, un patron distributionnel qu'intègrent certaines classes sémantiquement homogènes de mots. La dimension du patron est indépendante de la notion de *syntagme*. Voici deux exemples de patrons, tirés de G. Francis, S. Hunston et E. Manning (1996) :

Tableau 2 : V n inf

	Verb group	noun group	infinitive clause
<i>Subject</i>	<i>Verb</i>	<i>Object</i>	<i>Object</i>
The voices	bade	her	go to the Dauphin.
Pemberton	felt	something	touch his knee.
She	heard	the man	laugh.

11. Il y avait aussi aux États-Unis, entre les années 40 et 60, une linguistique didactique des Patterns, dont Fries était l'un des principaux promoteurs.

Tableau 3 : V as n

	Verb group	as	noun group
Subject	Verb	Prepositional Complement	Object
The bacterium	acts	as	a natural carrier for the gene.
The scandal	began	as	a family feud.
She	trained	as	a teacher.

L'identification des patrons grammaticaux se fait en deux étapes : la première repose sur l'observation du comportement grammatical et lexical des verbes. Il s'agit exactement d'identifier l'association fréquente entre le verbe-cible et d'autres mots dans des structures (colligation) contribuant à l'interprétation du verbe. La deuxième étape consiste à recenser les patrons grammaticaux récurrents : un verbe peut avoir plusieurs patrons et un patron grammatical peut être considéré comme associé à différents verbes. On peut identifier sur corpus des classes de verbes appartenant à un même patron. Ces patrons ont une dimension phraséologique certaine :

we agree with Sinclair's conclusion that pattern and meaning are associated. It follows from this that most words have no meaning in isolation, or at least are very ambiguous, but have meaning when they occur in a particular phraseology. The phraseology, or pattern, is therefore central to the meaning of the word and cannot be treated as separate from it. From the point of view of reception, we might say that phraseology is a necessary part of the redundancy in language; we can afford to mis-hear some words in a dialogue, for example, because we can reconstruct their meaning from the pattern they are used in. (Hunston & Francis, 2000 : 270)

Il nous semble que la Pattern Grammar se différencie des approches telles que celle du Lexique-Grammaire, par le fait qu'elle considère une certaine autonomie aux patterns et qu'elle dote ceux-ci d'une signification propre qui explique les cas de coercition (lorsqu'un verbe intègre un pattern non prédestiné) ou d'analogie.

La Grammaire de Construction est sans doute allée plus loin que la Pattern Grammar ; c'est en examinant précisément les expressions idiomatiques, que la linguistique cognitive a mis en évidence le phénomène de *construction*. En effet, les unités linguistiques se caractérisent autant par des propriétés propres (idiomatiques) que par des fonctionnements réguliers, partagés par d'autres unités. Les expressions étudiées par C. Fillmore et ses collaborateurs, telles que *let alone* (Fillmore, Kay & O'Connor 1988) ou la construction en *What's X doing Y* (Kay & Fillmore 1999), possèdent des propriétés grammaticales, sémantiques et pragmatiques qui ne sont pas prédictibles à partir de leurs parties. Aussi, il est pertinent de concevoir que ces constructions sont signifiantes en partie indépendamment du lexique qu'elles intègrent. Ce principe a été étendu aux schémas argumentaux dont on peut dire (i) qu'ils sont indépendants ; (ii) qu'ils possèdent une signification en propre.

Dans ce cadre, la méthode dite des collostructions a été proposée par A. Stefanowitsch et S. Gries (2003). Elle consiste à calculer l'attraction d'un item lexical par une construction grâce au test statistique de Fischer. À l'image de la mesure

de la solidarité entre lexèmes, on identifie, par exemple, quels sont les verbes les plus attirés par une structure argumentale particulière ; ainsi, dans un corpus de 3,5 millions de mots de débats parlementaires à l'Assemblée Nationale française, la construction  $[N_1 V N_2 \text{ de } V_{er}]$ , dédiée à l'expression du scénario « X influence le comportement de Y quant à l'accomplissement de Z »<sup>12</sup>, est employée 283 fois. Le verbe le plus attiré dans cette construction est *empêcher*, suivi de son antonyme, *prier*.

**Tableau 4 : Exemple de collostructions de la construction  $[N_1 V N_2 \text{ de } V_{er}]$**

	Fréquence du verbe corpus	Fréquence du verbe construction	Fréquence attendue	Coef. de confiance	Force d'attraction
1- empêcher	666	155	0.053	0.233	2308.3
2- prier	46	23	0.004	0.5	372.05
3- dissuader	60	21	0.005	0.35	320.075
4- (s')abstenir	75	17	0.006	0.227	241.473
5- convaincre	649	23	0.052	0.035	237.096
6- charger	113	13	0.009	0.115	165.199
7- mettre au défi	7	6	0.001	0.857	107.576
8- mettre en demeure	5	5	0	1	94.414
9- dispenser	106	5	0.008	0.047	54.129
10- mettre en mesure	4	2	0	0.5	32.199

À partir d'un tel calcul, on peut donc identifier un modèle (souvent appelé « exemplaire »), *i.e.* une association entre la construction schématique et un verbe. Cet exemplaire est supposé posséder un degré fort d'« enracinement » (*entrenchment*) dans la compétence linguistique des locuteurs. Cet exemplaire sert de modèle productif ou interprétatif (Bybee 2010), l'étalon par rapport auquel se mesurent les réalisations moins typiques.

Une syntaxe plus empirique, fondée sur l'usage, doit rendre compte de ces unités préfabriquées que sont les constructions ou les schémas argumentaux : se dessine une « révolution » dans la mesure où le verbe n'est plus considéré comme gouvernant des arguments, mais comme associé à un (ou plusieurs) patron (s) possédant une efficacité cognitive (cf. Dalmas & Gautier 2013, ce volume).

12. X et Y étant les référents respectifs de  $N_1$  et  $N_2$ , Z étant le procès exprimé par  $V_{er}$ .



## 2.4. La psycholinguistique

L'apport de la psycholinguistique à la compréhension des unités phraséologiques est considérable ; il est impossible ici de retracer, même de façon panoramique, les théories qui émanent des analyses de la production et de la compréhension de ces unités. Notre présentation se concentre uniquement sur les travaux de A. Wray (2002, 2008) ; nous justifions ce choix par le fait que les réflexions de cette psycholinguiste sont d'un apport et d'une influence importants, même pour les chercheurs qui veulent limiter la recherche phraséologique à la seule linguistique.

L'ouvrage que A. Wray a fait paraître en 2002 constitue non seulement une remarquable synthèse sur le traitement de la phraséologie en psychologie, mais avance également des conceptions nouvelles au regard du rôle que joue le *langage formulaire* dans les stratégies d'acquisition de la langue maternelle, d'une langue seconde (chez les enfants et adultes), de compensation en cas d'aphasie. Trois points essentiels qui, à notre avis, intéressent directement la linguistique, se dégagent dans le travail de A. Wray : l'hétérogénéité du lexique mental, la compétence linguistique acquise par analyse des unités phraséologiques et la dimension « rhétorique » de ces unités.

### 2.4.1. Un lexique mental hétérogène

L'auteur considère cinq lexiques mentaux, localisés dans des hémisphères différents. Ainsi, dans l'hémisphère gauche :

- le lexique « grammatical » (lexique 1) est nécessaire à la construction de nouveaux énoncés ; mais il comporte déjà des unités phraséologiques (p. ex. les locutions prépositives, adverbiales, etc.) ;
- le lexique « référentiel » (lexique 2) comprend des expressions référentielles (mono ou polymorphémiques), mais aussi des collocations. Il s'agit donc des unités lexicales, mais aussi des schémas syntaxiques (constructions ou patterns) enregistrés comme des unités.

Dans l'hémisphère droit :

- le lexique « interactionnel » (lexique 3) est spécialisé dans le langage formulaire, les routines discursives, à l'œuvre dans les interactions verbales ;
- le lexique « mémorisé » (lexique 4) est celui dans lequel sont enregistrées les productions linguistiques « apprises par cœur » (poèmes, chansons, prières, formules mnémotechniques, etc.). Donc, des unités, qui pour certaines, ne sont pas phraséologiques à proprement parler, mais qui sont néanmoins figées dans la mémoire.

Dans le sous-cortex, région de l'émotion, figure :

- le lexique « réflexif » (lexique 5) qui recouvre les formules exprimées spontanément lors d'une réaction émotionnelle (jurons, exclamations, etc.) ; ce lexique est en partie préservé en cas d'aphasie.

Les cinq lexiques enregistrent des unités dont la nature est elle-même hétérogène : séquences polylexicales, mots morphologiquement construits, morphèmes liés ou libres. Le coût cognitif de production est décroissant, selon l'ordre lexique 1-2-3-4-5. Ainsi, le lexique 1 est mobilisé principalement par les énoncés « libres », qui demandent alors une compétence analytique plus grande. Au contraire, le lexique 5 est celui qui livre les expressions produites au plus faible coût.

Par ailleurs, le modèle rend compte du fait que des unités peuvent être enregistrées de façons différentes : *thank you* est une unité du lexique interactionnel (3) ; mais bien sûr, *to thank* et *you* sont des unités du lexique référentiel (2). De même, une construction peut appartenir au lexique interactionnel, mais une partie de ses unités au lexique référentiel : par exemple, pour :

*Why we not go to the beach?*

'*why we not go to + N*' est une construction semi-idiomatique ouverte ; *beach* appartient au lexique référentiel. Le modèle est donc lui-même fondamentalement interactionnel.

#### 2.4.2. NOA (Needs only analysis)

Même si A. Wray considère que co-existent des compétences compositionnelles, analytiques et des compétences non compositionnelles, synthétiques, la règle, selon elle, est que les locuteurs, par défaut, n'usent pas de leur compétence analytique s'ils n'ont aucune raison de le faire. Ce principe (NOA) rejoint celui de l'*idiom principle* de J. Sinclair et suit l'étude de A. Peters (1983) en psycholinguistique.

The NOA model proposes that input is checked against existing lexical units, and where variation is identified, some analysis may follow. As an example, consider the case where a child hears "have you seen daddy's other coat?", "have you seen daddy's phone?" and "have you seen daddy's other socks?". The locus of the variation is noted, and segmentation occurs there, but not elsewhere (yet). As a result, the child extrapolates a set of lexical units: (1) "have you seen daddy's - - - - -?", (2) "phone", (3) "coat", (4) "other sock". The first of the items contains a slot, into which any one of the others can be inserted. The slot represents a level of abstraction that captures all observed variations [...]. Subsequent input might lead to a further segmentation, whereby "daddy's" falls into a paradigm with the "my", for instance. (Wray, 2008 : 17-20)

Par leur fréquence et leur variation, les unités formulaires sont des objets d'analyse grammaticale : elles constituent des formes à partir desquelles s'exercent et se développent les compétences lexico-grammaticales des locuteurs. Selon cette conception, la phraséologie constitue une condition d'accès à ces compétences ; cette conception, tout en rejoignant en partie celles de M. Tomasello (2003), nous semble extrêmement novatrice : la grammaire – entendue ici comme compétence psycholinguistique – a pour origine un répertoire d'unités phraséologiques contextuellement situées.

### 2.4.3. Le langage formulaire et la promotion de soi : la fonction rhétorique

L'un des aspects soulevés par A. Wray repose sur le constat que les unités phraséologiques ont pour fonction, entre autres, d'offrir aux locuteurs des moyens pour satisfaire des besoins de promotion de soi, de gratification – ces besoins peuvent également se réaliser grâce à l'influence que le locuteur possède sur l'auditoire. La dimension holistique des unités facilite ainsi plusieurs objectifs; parmi ceux-ci : engager une conversation avec un locuteur natif, avoir un accès rapide à l'information (formule mnémotechnique, texte appris par cœur...), exprimer l'information avec fluidité, organiser l'information, signaler la structure du texte, aider à la planification du discours, agir sur l'interlocuteur (la phraséologie des actes de discours), acquérir une information demandée, être perçu comme un membre du groupe, etc.

Si ces objectifs sont multiples, A. Wray conclut pourtant qu'ils sont subordonnés à cette seule fonction principale : la promotion de l'intérêt personnel du locuteur. Ainsi, la phraséologie apparaît donc comme la réponse à une question qui n'est pas purement linguistique : la promotion du moi, son adaptation à diverses situations, qui bénéficie de l'avantage cognitif que confèrent les unités phraséologiques mémorisées et donc rapidement disponibles et facilement énonçables.

Le modèle de Wray se révèle particulièrement complémentaire des analyses récentes menées dans le champ de la linguistique : fonctionnalité « rhétorique » (ou discursive) des unités, enregistrement de schémas syntaxiques plus ou moins déterminés lexicalement, ou d'unités polylexicales plus ou moins figées, mais aussi déformabilité des unités mémorisées pour générer des énoncés nouveaux.

## 3. CONCLUSION ET INTRODUCTION AU NUMÉRO

*Pattern, construction, unité lexicale étendue, langage formulaire, motif...* : la terminologie elle-même, il est vrai toujours foisonnante en phraséologie, témoigne sans conteste à la fois d'un tournant phraséologique de la linguistique et d'une extension du champ phraséologique. Le danger est évidemment une dilution du phénomène, une imprécision dans sa définition – ou plutôt de multiples définitions relatives à une diversité de points de vue. C'est sans doute là le risque à prendre pour que puissent émerger de nouveaux types d'unités dont pourront se saisir les différentes spécialités composant les sciences du langage.

Ce numéro de *Langages*, pour lequel nous proposons le titre *Vers une extension du domaine phraséologique*, rassemble un ensemble de contributions qui, chacune avec ses propres spécificités, illustrent cet élargissement du champ de la phraséologie, brièvement décrit *supra* : réflexion générale sur la définition à la fois plus large (étendue) et plus précise de la phraséologie (G. Schmale) ;

lexicologie (A. Tutin) ; linguistique du texte (D. Longrée & S. Mellet) ; syntaxe (M. Dalmas & L. Gautier, D. Legallois) ; psychologique (A. Edmonds).

L'analyse de Günter Schmale est typologique ; elle vise à donner une définition plus efficiente de la phraséologie, tout en circonscrivant le phénomène selon des critères multifactoriels. Sur la base de sept caractéristiques définitoires de la préformation, relatives au degré de l'extension, de la stabilité ou du figement, de l'idiomaticité, de l'ancrage pragmatique, de la saturation lexicale des « constructions », de la dissémination et durabilité de l'usage, ainsi que de la présence d'activités non verbales concomitantes, la contribution de G. Schmale développe une définition nouvelle élargie des expressions préformées qu'il propose désormais de nommer *unités de construction préformées* (UCP).

Agnès Tutin examine le fonctionnement sémantique d'un sous-ensemble d'expressions lexicalisées, les collocations. L'objectif est de démontrer, d'une part, que la structure binaire est caractéristique d'un type productif d'expressions lexicalisées et conventionnelles ; et, d'autre part, que cette structure est particulièrement propice à la lexicalisation idiosyncrasique du prédicat, qui se réalise en fonction de l'argument, et tout particulièrement quand la relation sémantique correspond à une notion « primitive » comme l'intensité et la cause. En bref, au-delà de l'anomalie apparente, ces expressions répondraient à une organisation sémantique régulière, organisée autour de la binarité qui est constitutive de nombre de séquences lexicalisées.

L'objectif de Dominique Longrée et Sylvie Mellet est de proposer, dans le cadre d'une conception récente de la phraséologie fondée sur des critères de fréquence, de récurrence et de mémorisation, et non pas du seul figement, l'intégration d'un nouveau concept – celui de *motif* – à l'ensemble conceptuel et terminologique de la discipline. Les auteurs montrent que cette proposition, qui a certes l'inconvénient d'alourdir une terminologie déjà riche et complexe, a aussi deux avantages :

- le premier est de permettre une réflexion sur les différents types d'unités phraséologiques reconnues et de suggérer la possibilité d'un concept intégratif qui, sans nier la pertinence des oppositions établies, pourrait être à même d'en subsumer certaines ;
- le second est d'ouvrir le champ de la phraséologie à l'analyse de discours en mettant en exergue une des fonctionnalités importantes de la création phraséologique jusqu'ici relativement sous-estimée : en effet, dans la définition proposée, il est considéré que certains motifs peuvent jouer un rôle fondamental d'agencement discursif propre à structurer les textes et à caractériser certains usages.

Ainsi, après une définition de la notion de *motif* sur le plan formel et sur le plan fonctionnel, le motif est confronté avec les principales unités phraséologiques traditionnellement reconnues pour en montrer les proximités et les différences. Puis, à partir d'exemples empruntés au latin, est illustrée la fonction structurante et la fonction caractérisante des motifs et de leurs variantes en discours.

L'article de Martine Dalmas et Laurent Gautier propose une analyse constructionnelle de certaines structures de l'allemand (du type *Sie sang das Kind in den Schlaf*) en les situant par rapport aux constructions causatives avec mouvement analysées en anglais par A. Goldberg (1995). La thèse centrale repose sur l'idée d'un continuum de causativité partant d'un côté de mini-systèmes plus ou moins grammaticalisés et/ou lexicalisés (locutions à verbe fonctionnel) pour se clore sur des structures au premier abord difficilement explicables en termes de constructions régulières. La démonstration vise à mettre en évidence l'existence d'un schéma, relativement abstrait, commun aux différents types d'énoncés envisagés qui, dans les cas les moins attendus et à première vue les moins figés/lexicalisés, nécessite tout de même de revenir aux notions de *restriction* et, dans une certaine mesure, de *figuration* propres aux approches phraséologiques classiques.

Dominique Legallois examine la notion de *greffe syntaxique* (p. ex. *la manifestation s'annonce pour être exceptionnelle*), qui peut s'analyser comme la fusion de deux énoncés (*la manifestation s'annonce exceptionnelle // la manifestation est partie pour être exceptionnelle*). Ce phénomène de greffe – phénomène actif également dans la construction de mots-valises ou dans les erreurs de sélection de collocatifs – se montre particulièrement intéressant pour comprendre le rôle que joue la phraséologie dans le « détournement » ou la déviance grammaticale de certains énoncés. L'auteur situe ce processus au cœur même de la parole, alors que l'innovation analogique en syntaxe relèverait du système. Le modèle tripartite de E. Coseriu aide à comprendre comment la norme – lieu dans lequel la phraséologie est ancrée – constitue l'interface nécessaire entre la productivité en système et la créativité en parole.

Amanda Edmonds discute du présupposé selon lequel l'omniprésence d'unités phraséologiques dans toute langue découle de leur statut psycholinguistique tout à fait particulier ; de telles unités seraient stockées et extraites en bloc du lexique mental, ce qui rend leur traitement plus « facile » et/ou plus « rapide ». En présentant des expériences empiriques, l'article tente de déterminer si un sous-ensemble d'unités phraséologiques – *les expressions conventionnelles* – jouit d'avantages psycholinguistiques pour un groupe de locuteurs natifs et deux groupes de non natifs du français. Pour ce faire, une expérience chronométrée a été mise au point. L'analyse des temps de réaction suggère que les expressions conventionnelles ont en effet un corrélât mental pour les natifs comme pour les non natifs. Deux hypothèses (l'hypothèse lexicaliste et l'hypothèse de la compétence pragmatique) sont confrontées afin d'expliquer ces résultats.

## Références

- ANSCOMBRE J.-C. (2011), « Figement, idiomaticité et matrices lexicales », in J.-C. Anscombe & S. Mejrî (éds), *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris : Honoré Champion, 17-40.
- BALIBAR-MRABTI A. & VAGUER C. (2005), « Présentation. Le semi-figement », *Linx* 53, 7-15.
- BALLY C. (1909), *Traité de stylistique française*, Paris : Klincksieck.

- BIBER D. (2006), *University Language: a Corpus-based Study of Spoken and Written Registers*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- BIBER D. (2009), "A corpus-driven approach to formulaic language: Multi-word patterns in speech and writing", *International Journal of Corpus Linguistics* 14, 381-417.
- BOLLY C. (2011), *Phraséologie et collocations*, Bruxelles : Peter Lang.
- BOURIGAULT D. & LAME G. (2002), « Analyse distributionnelle et structuration de terminologie. Application à la construction d'une ontologie documentaire du Droit », *Traitement automatique des langues* 47 (1), 129-150.
- BOUVERET M. & FILLMORE C. (2008), "Matching Verbo-nominal Constructions in FrameNet with Lexical Functions in MTT", in P. Bataner & J. de Cesaris (eds), *De Lexicographia. Actes del I Symposium Internacional de Lexicografia*, Barcelona: IULA & Edicions Peticó, 297-308.
- BRÉAL M. (1897), *Essai de sémantique*, Paris : Hachette.
- BURGER H. (2007), "Semantic Aspects of Phrasemes", in H. Burger *et al.* (eds), *Phraseologie/Phraseology. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung/An International Handbook of Contemporary Research*, Berlin/New York: de Gruyter, 90-109.
- BURGER H., DOBROVOL'SKIJ D., KÜHN P. & NORRICK N. (eds) (2007), *Phraseologie/Phraseology. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung/An International Handbook of Contemporary Research*, Berlin/New York: de Gruyter, 929-939.
- BYBEE J. (2010), *Language, Usage and Cognition*, Cambridge: Cambridge University Press.
- CHENG W., GREAVES C. & WARREN M. (2006), "From n-gram to skipgram to ConcGram", *International Journal of Corpus Linguistics* 11 (4), 411-433.
- COSERIU E. (1976), « L'étude fonctionnelle du vocabulaire », *Cahiers de lexicologie* 27, 30-51.
- COULMAS F. (1981), *Conversational routines: Exploration in standardized communication situations and prepatterned speech*, New York: Mouton Publishers.
- COWIE A. (1981), "The treatment of collocations and idioms in learners' dictionaries", *Applied Linguistics* II (3), 223-235.
- COWIE A. (1998), *Phraseology: Theory, Analysis and Applications*, Oxford: Oxford University Press.
- COWIE A. (2001), "Speech formulae in English: problems of analysis and dictionary treatment", in G. Van der Meer & A. Ter Meulen (eds), *Making Sense From Lexeme to Discourse. In Honour of Werner Abraham*, Groningen: Center for Language and Cognition, 1-12.
- DALMAS M. & GAUTIER L. (2013), « Les constructions causatives avec mouvement en allemand : d'une saisie phraséologique à une explication constructionnelle », *Langages* 189, Paris : Larousse/Armand Colin (ce volume).
- DOBROVOL'SKIJ D. & FILIPENKO T. (2007), "Russian phraseology", in H. Burger *et al.* (eds), *Phraseologie/Phraseology. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung/An international Handbook of Contemporary Research*, Berlin/New York: de Gruyter, 714-727.
- FILLMORE C. (1988), "The mechanisms of construction grammar", *Berkeley Linguistics Society* 14, 35-55.
- FILLMORE C. J., KAY P. & O'CONNOR M. C. (1988), "Regularity and Idiomaticity in Grammatical Constructions: the Case of *Let Alone*", *Language* 64 (3), 501-538.
- FIRTH J. R. (1957), *Papers in Linguistics 1934-1951*, London: Oxford University Press.
- FÓNAGY I. (1982), *Situation et signification*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- FÓNAGY I. (1997), « Figement et changement sémantique », in M. Martins-Baltar (éd.), *La locution entre langue et usages*, Fontenay-Saint-Cloud : ENS Éditions, 131-164.

- FRANCIS G., HUNSTON S. & MANNING E. (1996), *Collins Cobuild Grammar Patterns 1: Verbs*, London: HarperCollins. [<https://arts-ccr-002.bham.ac.uk/ccr/patgram/>]
- GEERAERTS D. (2003), "The Interaction of Metaphor and Metonymy in Composite Expressions", in R. Dirven & R. Pörings (eds), *Metaphor and Menonymy in Comparison and Contrast*, Berlin/New York: de Gruyter, 435-465.
- GOLDBERG A. E. (1995), *Constructions. A Construction Grammar Approach to Argument Structure*, Chicago: The University of Chicago Press.
- GONZALEZ-REY I. (2002), *La phraséologie du français*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- GRANGER S. & MEUNIER F. (eds) (2008), *Phraseology. An Interdisciplinary Perspective*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- GRANGER S. & PAQUOT M. (2008), "Disentangling the phraseological web", in S. Granger & F. Meunier (eds), *Phraseology: An Interdisciplinary Perspective*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 27-50.
- GROSS G. (1994), « Classes d'objets et description des verbes », *Langages* 115, 15-31.
- GROSS G. (1996), *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris : Ophrys.
- GROSS M. (1982), « Une classification élémentaire des phrases figées en français », *Revue québécoise de linguistique* 11 (2), 151-185.
- GROSS M. (1988), « Les limites de la phrase figée », *Langages* 90, 7-22.
- GROSSMANN F. & TUTIN A. (éds) (2003), *Les collocations : analyse et traitement*, Travaux et recherches en linguistique appliquée, Amsterdam : de Werelt.
- GROSSMANN F. & TUTIN A. (2007), "Motivation of Lexical Associations in Collocations: the Case of Intensifiers denoting 'Joy'", in L. Wanner (ed.), *Selected Lexical and Grammatical Issues in the Meaning-text Theory: in Honour of Igor Mel'čuk*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 139-165.
- HALLIDAY M. A. K. (1961), "Categories of the Theory of Grammar", *Word* 17, 241-292.
- HALLIDAY M. A. K. (1994), *Introduction to Functional Grammar*, London: Edward Arnold.
- HALLIDAY M. A. K. & HASAN R. (1976), *Cohesion in English*, London: Longman.
- HARRIS Z., GOTTFRIED M. & RYCKMAN T. (1989), *The Form of Information in Science. Analysis of Immunology Sublanguage*, Dordrecht: Kluwer Academic Publisher.
- HAUSMANN F. J. (1989), « Le dictionnaire de collocations », in F. J. Hausmann et al. (eds), *Wörterbücher/Dictionaries. Ein internationales Handbuch zur Lexikographie/An International Encyclopedia of Lexicography*, Berlin/New-York: de Gruyter, 1010-1019.
- HAUSMANN F. J. & BLUMENTHAL P. (2006), « Présentation : collocations, corpus, dictionnaires », *Langue française* 150, 3-13.
- HOEY M. (2005), *Lexical priming: a new theory of words and language*, London: Routledge.
- HUNSTON S. & FRANCIS G. (2000), *Pattern Grammar: a Corpus-Driven Approach to the Lexical Grammar of English*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- KAY P. & FILLMORE C. (1999), "Grammatical constructions and linguistic generalizations: The *What's X doing Y? construction*", *Language* 75, 1-33.
- KÖVESCES Z. (2000), *Metaphor and Emotion*, Cambridge: Cambridge University Press.
- KRISHNAMURTHY R. (ed.) (2004), *English Collocation Studies: The OSTI Report*, London/New-York: Continuum.
- LEGALLOIS D. (2012a), "From grammaticalization to expressive constructions: the case of *histoire de+inf*", in M. Bouveret & D. Legallois (eds), *Constructions in French*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 257-281.

- LEGALLOIS D. (2012b), « La colligation : autre nom de la collocation grammaticale ou autre logique de la relation mutuelle entre syntaxe et sémantique ? », *Corpus* 11, 31-54.
- LEGALLOIS D. (2013), « Les greffes phraséologiques – ou quand la syntaxe se compromet », *Langages* 189, Paris : Larousse/Armand Colin (ce volume).
- LEGALLOIS D. & FRANÇOIS J. (éds) (2006), *Cahier du CRISCO n° 21 : Autour des grammaires de constructions et de patterns*, Caen : Université de Caen.
- LEGALLOIS D. & GRÉA P. (2006), « La Grammaire de Construction », *Cahier du CRISCO* 21, 5-27.
- LONGRÉE D. & MELLET S. (2013), « Le motif : une unité phraséologique englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discours », *Langages* 189, Paris : Larousse/Armand Colin (ce volume).
- LONGRÉE D., LUONG X. & MELLET S. (2008), « Les motifs : un outil pour la caractérisation topologique des textes », in S. Heiden & B. Pincemin (éds), *JADT 2008*, vol. 2, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 733-744. [<http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2008/pdf/longree-luong-mellet.pdf>]
- MAKKAI A. (1972), *Idiom structure in English*, The Hague: Mouton.
- MARTIN R. (1997), « Sur les facteurs du figement lexical », in M. Martins-Baltar (éd.), *La locution entre langue et usages*, Fontenay-Saint-Cloud : ENS Éditions, 291-307.
- MARTINS-BALTAR M. (1995), « Énoncés de motif usuels : figures de phrase et procès en déraison », *Cahiers du français contemporain* 2, 87-118.
- MARTINS-BALTAR M. (1997), « Présentation. Repères dans les recherches actuelles sur la locution », in M. Martins-Baltar (éd.), *La locution entre langue et usages*, Fontenay-Saint-Cloud : ENS Éditions, 19-52.
- MEJRI S. (1998), « Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique », *L'Information grammaticale* 76, 50-51.
- MEJRI S. (2007), "French phraseology", in H. Burger et al. (eds), *Phraseologie / Phraseology. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung / An International Handbook of Contemporary Research*, Berlin/New York: de Gruyter, 682-691.
- MEL'ČUK I. (2003), « Collocations, définition, rôle et utilité », in F. Grossmann & A. Tutin (éds), *Les collocations : analyse et traitement*, Amsterdam : De Werelt, 23-32.
- MEL'ČUK I. (2011), « Phrasèmes dans le dictionnaire », in J.-C. Anscombre & S. Mejri (éds), *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris : Honoré Champion, 41-61.
- MEL'ČUK I., CLAS A. & POLGUÈRE A. (1995), *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain : Duculot.
- MOON R. (1998), *Fixed Expressions and Idioms in English: a Corpus-based Approach*, Oxford: Oxford University Press.
- NESSELHAUF N. (2005), *Collocations in a learner corpus*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- NUNBERG G., SAG I. & WASOW T. (1994), "Idioms", *Language* 70 (3), 491-538.
- PETERS A. M. (1983), *Units of language acquisition*, Cambridge: Cambridge University Press.
- PIIRAINEN E. (2008), "Phraseology in a European framework: A cross-linguistic and cross-cultural research project on widespread idioms", in S. Granger & F. Meunier (eds), *Phraseology: An interdisciplinary perspective*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 243-258.
- POULSEN S. (2005), *Collocations as a language resource. A functional and cognitive study in English phraseology*, Ph.D. Dissertation, University of Southern Denmark.
- QUINIOU S. et al. (2012), "What about Sequential Data Mining Techniques to Identify Linguistic Patterns for Stylistics?", *Proceedings of the 13th International Conference on Intelligent*



- Text Processing and Computational Linguistics* (CICLing 2012), Springer, Lecture Notes in Computer Science.
- RENOUF A. & SINCLAIR J. M. (1991), "Collocational Frameworks in English", in K. Aijmer & B. Altenberg (eds), *English Corpus Linguistics: Studies in Honour of Jan Svartvik*, London: Longman, 128-143.
- RUWET N. (1983), « Du bon usage des expressions idiomatiques dans l'argumentation en syntaxe générative », *Revue québécoise de linguistique* 13 (1), 9-145.
- SALEM A. (1987), *Pratique des segments répétés. Essai de statistique textuelle*, Paris : Klincksieck.
- SCHMALE G. (2013), « Qu'est-ce qui est préfabriqué dans la langue ? – Réflexions au sujet d'une définition élargie de la préformation langagière », *Langages* 189, Paris : Larousse/Armand Colin (ce volume).
- SCOTT M. & TRIBBLE C. (2006), *Textual Patterns: Key Words and Corpus Analysis in Language Education*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- SINCLAIR J. (1991), *Corpus, Concordance, and Collocation*, Oxford: Oxford University Press.
- SINCLAIR J. (2004), *Trust the Text: Language Corpus and Discourse*, London: Routledge.
- STEFANOWITSCH A. & GRIES S. (2003), "Collostructions: Investigating the Interaction of Words and Constructions", *International Journal of Corpus Linguistics* 8, 209-243.
- SVENSSON M. H. (2004), *Critères de figement. L'identification des expressions figées en français contemporain*, Umeå : Umeå Universitet.
- SWALES J. (1990), *Genre Analysis: English in Academic and Research Settings*, Cambridge: Cambridge University Press.
- TITONE D. A. & CONNINE C. M. (1994), "Descriptive norms for 171 idiomatic expressions: familiarity, compositionality, predictability, and literality", *Metaphor & Symbolic Activity* 9, 247-270.
- TOMASELLO M. (2003), *Constructing a Language: A Usage-Based Approach to Child Language Acquisition*, Cambridge (MA): Harvard University Press.
- TUTIN A. (2010), "Showing phraseology in context: an onomasiological access to lexicogrammatical patterns in corpora of French scientific writings", in S. Granger & M. Paquot (eds), *eLexicography in the 21st century: new applications, new challenges*, Louvain-la-Neuve: Presses Universitaires de Louvain, 303-312.
- TUTIN A. (2012), « Les collocations dans le champ sémantique des émotions : la régularité plutôt que l'idiosyncrasie », in Y. Apresjan *et al.* (éds), *Meanings, texts and other exciting things: a festschrift to commemorate the 80th anniversary of Professor Igor Alexandrovic Mel'čuk*, Moscou: Jazyki slavenskoj kul'tury, 602-612.
- TUTIN A. (2013), « Les collocations lexicales : une relation essentiellement binaire définie par la relation prédicat-argument », *Langages* 189, Paris : Larousse/Armand Colin (ce volume).
- VAGUER C. (2005), « Pourquoi *sombre-t-on dans le malheur* ? Étude de constructions verbales 'V dans N<sub>émotion</sub>' », *LIDIL* 32, 83-102.
- WILLIAMS G. (2003), « Les collocations et l'école contextualiste », in F. Grossmann & A. Tutin (éds), *Les collocations : analyse et traitement*, Travaux et recherches en linguistique appliquée, Amsterdam : de Werelt, 33-44.
- WRAY A. (2002), *Formulaic Language and the Lexicon*, Cambridge: Cambridge University Press.
- WRAY A. (2008), *Formulaic Language: Pushing the Boundaries*, Oxford: Oxford University Press.
- WULFF S. (2008), *Rethinking Idiomaticity*, London/New York: Continuum.